



**78 | GRIGNON** Les opposants à la vente du domaine, mobilisés hier, ont obtenu une petite victoire. L'État n'a pas respecté le droit de priorité de la commune, le processus est donc à l'arrêt.

## Grignon, c'est Dallas !

JEANNE CASSARD

**FAUTE** d'autorisation de la préfecture, ils n'étaient pas sous les fenêtres du ministère de l'Agriculture mais quelques centaines de mètres plus loin, place Denys-Cochin, à côté de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER). Après une première manifestation le 11 septembre, près de 400 personnes se sont réunies hier à Paris contre la vente du domaine de Grignon au promoteur immobilier Alterea Cogedim. Étudiants, anciens élèves, élus, habitants... L'objectif était de rencontrer le ministre Julien Denormandie.

Ce site agronomique de 310 ha, occupé depuis deux siècles par les étudiants d'AgroParisTech et les chercheurs de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), doit être vendu. Alors que la promesse de vente devait être signée hier entre l'État et l'entreprise Alterea Cogedim, le processus est finalement à l'arrêt.

### Dialoguer avec les élus

La raison : une faille dans le dossier. La direction de l'immobilier de l'État (DIE), organe qui conduit cette privatisation pour le compte du ministère de l'Agriculture, a reconnu ne pas avoir respecté un article du Code de l'urbanisme. Celui-ci prévoit que les communes ont un « droit de priorité » en cas de cession de bouts de patrimoine étatique sur leur terrain. « L'État ne m'a jamais contactée pour me proposer



Place Denys-Cochin (Paris), hier. Les opposants à la vente du domaine ont manifesté à proximité du ministère de l'Agriculture.

que la commune rachète le domaine », explique Nadine Gohard, la maire (SE) de Grignon. « La décision de l'État a été prise dans une totale opacité, sans concerter les élus de terrain. »

Le village a deux mois pour décider d'acquiescer le domaine ou pas. « Il faut maintenant dialoguer avec les élus de la communauté de communes pour décider d'une stratégie. » Alors que l'entreprise immobilière avait proposé la somme de 18 millions d'euros, « nous sommes malheureusement obligés de s'aligner sur ce montant ». Mais pour une petite commune comme Grignon, réunir une telle somme

est impossible, « si nous décidons d'acheter, nous allons devoir trouver des mécènes », ajoute l'élue.

### Jean-Luc Mélenchon et le préfet en soutien

Pour Mathieu Baron, directeur général de l'association Grignon 2000, cette nouvelle est « un pas en avant ». Celui qui souhaite à la place des logements un centre international dédié à l'agriculture va déposer (avec l'association) un recours devant le tribunal administratif. « La vente est illégale puisque le bois du domaine est considéré comme indispensable à la cohérence écologique de la région », poursuit



**L'État ne m'a jamais contactée pour me proposer que la commune rachète le domaine**

NADINE GOHARD,  
MAIRE (SE) DE GRIGNON

Mathieu Baron. Hier, les opposants à la vente n'ont pas rencontré le ministre de l'Agriculture mais... Jean-Luc Mélenchon, candidat de La France Insoumise à l'élection Présidentielle 2022, présent à leurs côtés. Selon le site Mediapart, le préfet Jean-Jacques Brot est intervenu auprès du Premier ministre, Jean Castex, pour lui demander d'arrêter le processus de vente.

Dans un courrier, il reproche « le déroulement très procédurier et très vertical de la méthode », mais également « la détermination d'Alterea à passer en force ». Contacté, il n'a pas répondu à nos sollicitations. ■